

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°034

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ADS 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF ADS 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	17 542,48	17 542,48
Section de fonctionnement	56 640,00	56 640,00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du **31 MARS 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUJELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°035

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE SPANC 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF SPANC 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	139 526,03	139 526,03
Section de fonctionnement	90 082,98	90 082,98

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du... 31 MARS 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORRHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°036

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE SCOT 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF SCOT 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	217 912,67	217 912,67
Section de fonctionnement	47 915,64	47 915,64

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 1. MARS 2016

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROS DENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUJELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°037

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE BOUES 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF BOUES 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	2 894,54	2 894,54
Section de fonctionnement	394 780,97	394 780,97

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **31 MARS 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°038

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ATELIERS PARTAGES 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF ATELIERS PARTAGES 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	200 218,56	200 218,56
Section de fonctionnement	131 299,63	131 299,63

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**31 MARS 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°039

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DECHETS MENAGERS CANTON DE BELMONT 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS CANTON DE BELMONT 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	196 400,00	196 400,00
Section de fonctionnement	675 546,07	675 546,07

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 31 MARS 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°040

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DECHETS MENAGERS PAYS DE CHARLIEU 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS PAYS DE CHARLIEU 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	196 309,83	196 309,83
Section de fonctionnement	2 221 506.72	2 221 506.72

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**31 MARS 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°041

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ENFANCE JEUNESSE 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF ENFANCE JEUNESSE 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	180 571,59	180 571,59
Section de fonctionnement	1 131 916,00	1 131 916,00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délégation rendue exécutoire par publication à compter
du **31 MARS 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°042

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	5 670 472.61	5 670 472.61
Section de fonctionnement	8 729 569.11	8 729 569.11

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération n° 042 du 17 Mars 2016
du 17 MARS 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°043

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE TOUS FADEL 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2016, voté par chapitre, en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF TOUS FADEL 2016		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	21 426,43	21 426,43
Section de fonctionnement	22 623,91	22 623,91

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **31 MARS 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016
Publication : 31/03/2016

CHARLIEU-BELMONT
COMMUNAUTE
9 Place de la Bouverie
B.P 63
42190 CHARLIEU

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016
N° 2016/N°044

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Contre 0 Pour : 33
Date de convocation : 10 mars 2016
Séance du 17 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Après le départ de M René VALORGE, le Conseil de Communauté réuni sous la présidence de Mme Isabelle DUGELET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. René VALORGE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif Principal

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	628 751,59 €	696 249,82 €	0,00 €	696 249,82 €	628 751,59 €
Opérations de l'exercice	7 037 489,20 €	8 083 330,69 €	2 234 307,41 €	2 209 144,35 €	9 271 796,61 €	10 292 475,04 €
TOTAUX	7 037 489,20 €	8 712 082,28 €	2 930 557,23 €	2 209 144,35 €	9 968 046,43 €	10 921 226,63 €
Résultats de clôture	0,00 €	1 674 593,08 €	721 412,88 €	0,00 €	721 412,88 €	1 674 593,08 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	2 068 800,00 €	2 063 000,00 €	2 068 800,00 €	2 063 000,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	1 674 593,08 €	2 790 212,88 €	2 063 000,00 €	2 790 212,88 €	3 737 593,08 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	1 674 593,08 €	727 212,88 €	0,00 €		947 380,20 €

Compte administratif ADS

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	26 246,79 €	39 749,27 €	16 152,07 €	2 649,59 €	42 398,86 €	42 398,86 €
TOTAUX	26 246,79 €	39 749,27 €	16 152,07 €	2 649,59 €	42 398,86 €	42 398,86 €
Résultats de clôture	0,00 €	13 502,48 €	13 502,48 €	0,00 €	13 502,48 €	13 502,48 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	13 502,48 €	14 502,48 €	0,00 €	14 502,48 €	13 502,48 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	13 502,48 €	14 502,48 €	0,00 €	1 000,00 €	

Compte administratif Déchets Ménagers Charlieu

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	287 221,75 €	0,00 €	54 637,57 €	0,00 €	341 859,32 €
Opérations de l'exercice	2 102 438,45 €	2 036 769,42 €	97 511,32 €	118 067,58 €	2 199 949,77 €	2 154 837,00 €
TOTAUX	2 102 438,45 €	2 323 991,17 €	97 511,32 €	172 705,15 €	2 199 949,77 €	2 496 696,32 €
Résultats de clôture	0,00 €	221 552,72 €	0,00 €	75 193,83 €	0,00 €	296 746,55 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	43 000,00 €	0,00 €	43 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	221 552,72 €	43 000,00 €	75 193,83 €	43 000,00 €	296 746,55 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	221 552,72 €	0,00 €	32 193,83 €		253 746,55 €

Compte administratif Traitement des boues

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	141 676,28 €	0,00 €	2 894,54 €	0,00 €	144 570,82 €
Opérations de l'exercice	214 042,18 €	267 146,87 €	0,00 €	0,00 €	214 042,18 €	267 146,87 €
TOTAUX	214 042,18 €	408 823,15 €	0,00 €	2 894,54 €	214 042,18 €	411 717,69 €
Résultats de clôture	0,00 €	194 780,97 €	0,00 €	2 894,54 €	0,00 €	197 675,51 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	194 780,97 €	0,00 €	2 894,54 €	0,00 €	197 675,51 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	194 780,97 €	0,00 €	2 894,54 €		197 675,51 €

Compte administratif SCOT

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	52 052,19 €	0,00 €	143 506,14 €	0,00 €	195 558,33 €
Opérations de l'exercice	40 149,90 €	8 509,00 €	62 269,00 €	51 089,89 €	102 418,90 €	59 598,89 €
TOTAUX	40 149,90 €	60 561,19 €	62 269,00 €	194 596,03 €	102 418,90 €	255 157,22 €
Résultats de clôture	0,00 €	20 411,29 €	0,00 €	132 327,03 €	0,00 €	152 738,32 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	67 000,00 €	46 820,00 €	67 000,00 €	46 820,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	20 411,29 €	67 000,00 €	179 147,03 €	67 000,00 €	199 558,32 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	20 411,29 €	0,00 €	112 147,03 €		132 558,32 €

Compte administratif Déchets Ménagers Belmont

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	135 063,25 €	0,00 €	136 655,03 €	0,00 €	271 718,28 €
Opérations de l'exercice	560 717,74 €	561 461,93 €	14 768,16 €	7 579,76 €	575 485,90 €	569 041,69 €
TOTAUX	560 717,74 €	696 525,18 €	14 768,16 €	144 234,79 €	575 485,90 €	840 759,97 €
Résultats de clôture	0,00 €	135 807,44 €	0,00 €	129 466,63 €	0,00 €	265 274,07 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	154 100,00 €	12 500,00 €	154 100,00 €	12 500,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	135 807,44 €	154 100,00 €	141 966,63 €	154 100,00 €	277 774,07 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	135 807,44 €	12 133,37 €	0,00 €		123 674,07 €

Compte administratif Budget annexe SPANC

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	8 551,89 €	0,00 €	36 276,92 €	0,00 €	44 828,81 €
Opérations de l'exercice	75 638,81 €	88 169,90 €	0,00 €	2 873,11 €	75 638,81 €	91 043,01 €
TOTAUX	75 638,81 €	96 721,79 €	0,00 €	39 150,03 €	75 638,81 €	135 871,82 €
Résultats de clôture	0,00 €	21 082,98 €	0,00 €	39 150,03 €	0,00 €	60 233,01 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	21 082,98 €	3 000,00 €	39 150,03 €	3 000,00 €	60 233,01 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	21 082,98 €	0,00 €	36 150,03 €		57 233,01 €

Compte administratif ENFANCE JEUNESSE

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	38 205,26 €	21 617,54 €	0,00 €	21 617,54 €	38 205,26 €
Opérations de l'exercice	1 062 587,81 €	1 165 145,14 €	53 984,84 €	49 230,79 €	1 116 572,65 €	1 214 375,93 €
TOTAUX	1 062 587,81 €	1 203 350,40 €	75 602,38 €	49 230,79 €	1 138 190,19 €	1 252 581,19 €
Résultats de clôture	0,00 €	140 762,59 €	26 371,59 €	0,00 €	26 371,59 €	140 762,59 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	100 955,00 €	48 100,00 €	100 955,00 €	48 100,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	140 762,59 €	127 326,59 €	48 100,00 €	127 326,59 €	188 862,59 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	140 762,59 €	79 226,59 €	0,00 €		61 536,00 €

Compte administratif TOUS FADEL

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	8 305,34 €	620,21 €	0,00 €	620,21 €	8 305,34 €
Opérations de l'exercice	29 542,31 €	21 860,88 €	18 417,64 €	25 563,28 €	47 959,95 €	47 424,16 €
TOTAUX	29 542,31 €	30 166,22 €	19 037,85 €	25 563,28 €	48 580,16 €	55 729,50 €
Résultats de clôture	0,00 €	623,91 €	0,00 €	6 525,43 €	0,00 €	7 149,34 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	623,91 €	0,00 €	6 525,43 €	0,00 €	7 149,34 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	623,91 €	0,00 €	6 525,43 €		7 149,34 €

Compte administratif ATELIERS PARTAGES

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	40 545,06 €	463 728,98 €	0,00 €	463 728,98 €	40 545,06 €
Opérations de l'exercice	358 273,49 €	351 328,06 €	383 440,28 €	963 337,82 €	741 713,77 €	1 314 665,88 €
TOTAUX	358 273,49 €	391 873,12 €	847 169,26 €	963 337,82 €	1 205 442,75 €	1 355 210,94 €
Résultats de clôture	0,00 €	33 599,63 €	0,00 €	116 168,56 €	0,00 €	149 768,19 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	33 599,63 €	5 000,00 €	116 168,56 €	5 000,00 €	149 768,19 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	33 599,63 €	0,00 €	111 168,56 €		144 768,19 €

Compte administratif Nouvelles Zones Intercommunales

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	14 384,21 €	1 696,45 €	0,00 €	1 696,45 €	14 384,21 €
Opérations de l'exercice	1 676,15 €	0,00 €	13 018,68 €	12 698,40 €	14 694,83 €	12 698,40 €
TOTAUX	1 676,15 €	14 384,21 €	14 715,13 €	12 698,40 €	16 391,28 €	27 082,61 €
Résultats de clôture	0,00 €	12 708,06 €	2 016,73 €	0,00 €	2 016,73 €	12 708,06 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	12 708,06 €	2 016,73 €	0,00 €	2 016,73 €	12 708,06 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	12 708,06 €	2 016,73 €	0,00 €		10 691,33 €

2° Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus ;

Date de transmission en Sous Préfecture : 01 AVR. 2016
Date de Publication : 01 AVR. 2016



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160401-N2016-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2016
Publication : 01/04/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°045

OBJET : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 687 301,14 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT Avec nouvelles zones industrielles	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 045 841,49
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	628 751,59
Considérant la dissolution du budget annexe Nouvelles zones industrielles et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat de fonctionnement	12 708,06
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif. Report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 687 301,14
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	- 721 412,88
D 001 (si déficit)	
D 001 (si excédent)	
Considérant la dissolution du budget annexe Nouvelles zones industrielles et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat d'investissement	- 2 016,73
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)	- 5 800,00
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	729 229,61
AFFECTATION = C. = G. + H.	1 687 301,14
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	729 229,61
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	958 071,53
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**01 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160401-N2016-045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2016

Publication : 01/04/2016

CT 3165 DDC CCCH DELIB 2016-045

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°046

OBJET : BUDGET PRIMITIF TOUS FADEL 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 623,91 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-7 681,43
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	8 305,34
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	623,91
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	6 525,43
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	623,91
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	623,91
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... 01 AVR. 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160401-N2016-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2016

Publication : 01/04/2016

CY 1164 000 CCH DELIB 2016-046

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°047

OBJET : BUDGET PRIMITIF ADS 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 13 502,48 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°048

OBJET : BUDGET PRIMITIF SPANC 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 21 082,98 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 531,09
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	8 551.89
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	21 082.98
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	39 150.03
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-3 000.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	21 082.98
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	21 082.98
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délégation rendue exécutoire par publication à compter
du **01 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160401-N2016-048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2016

Publication : 01/04/2016

CT 3013 0003 CCH DELIB 2016-48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°049

OBJET : BUDGET PRIMITIF SCOT 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 20 411,29 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-31 640,90
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	52 052.19
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	20 411.29
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	132 327.03
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-20 180.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G. + H.	20 411.29
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	20 411.29
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **08 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160408-N2016-049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2016

Publication : 08/04/2016

CE 3014 DE 02 CCCH DE L'IN 2016-49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°050

OBJET : BUDGET PRIMITIF BOUES 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 194 780,97 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	53 104,69
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	141 676.28
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	194 780.97
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	2 894.54
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	194 780.97
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	194 780.97
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....
Le Président de la Communauté de Communes présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160408-N2016-050-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2016

Publication : 08/04/2016

CCCH DELIB 2016-050

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°051

OBJET : BUDGET PRIMITIF ATELIERS PARTAGES 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 33 599,63 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-6 945,43
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	40 545,06
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	33 599,63
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	116 168,56
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-5 000,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	33 599,63
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	33 599,63
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... 08 AVR. 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160408-N2016-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2016

Publication : 08/04/2016

CE/DEL/001/CCCH DELIB 2016-051

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°052

OBJET : BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS CANTON DE BELMONT 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 135 807,44 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	744,19
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	135 063.25
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	135 807.44
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	129 466.63
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-141 600.00
Besoin de financement = e + f	12 133.37
AFFECTATION (2) = d.	135 807.44
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	12 133.37
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	123 674.07
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**08 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160408-N2016-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2016

Publication : 08/04/2016

CC01 DELIB 2016-052

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°053

OBJET : BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS PAYS DE CHARLIEU 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 221 552,72 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°054

OBJET : BUDGET PRIMITIF ENFANCE JEUNESSE 2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 140 762,59 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	102 557,33
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	38 205,26
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	140 762.59
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-26 371.59
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-52 855.00
Besoin de financement F. = D. + E.	79 226.59
AFFECTATION =C. = G. + H.	140 762.59
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	79 226.59
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	61 536.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **01 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160401-N2016-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2016

Publication : 01/04/2016

CEMEX 0023 CCHX DELIB 2016-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°055

OBJET : FONDS DE CONCOURS POUR TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE A POUILLY SOUS CHARLIEU

M. le Président rappelle qu'il existe une voirie d'intérêt communautaire pour permettre la desserte de la déchetterie intercommunale sur Pouilly sous Charlieu. Toutefois les usagers et même les prestataires ont pris l'habitude d'utiliser une autre voie restée communale. Ainsi le trafic lié à la déchetterie a engendré une dégradation accélérée de la voirie communale entre la RD 487 et la Croix Vindrier sur 1.365 km. La commune de Pouilly sous Charlieu a dans un 1^{er} temps installé un panneau limitant la circulation aux véhicules inférieurs à 3.5 tonnes et s'apprête désormais à commander des travaux pour refaire entièrement la chaussée. Les travaux ont été chiffrés à 54 715.75 € TTC (prévisionnel à confirmer). Compte tenu du FCTVA et des financements pouvant être obtenus, le reste à charge pour la commune serait moindre. En vertu de l'article L 5214-16V du Code Général des collectivités, il est proposé qu'un fonds de concours soit versé par la communauté à la commune de Pouilly sous Charlieu de 50 % de la part restant à la charge de la commune soit un prévisionnel à 25 000 € environ. En effet, la communauté de communes a également un intérêt à voir cette voie refaite pour des raisons de sécurité. Ce fond de concours permettra la réalisation sur ce tronçon d'un enrobé à chaud ainsi cette dépense de la Communauté sera à imputer en section d'investissement.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide le versement d'un fonds de concours à la commune de Pouilly sous Charlieu calculé sur la base de la facture acquittée, 50 % du reste à charge de la commune après déduction des subventions et du FCTVA,
- Fixe la durée d'amortissement de ce fonds de concours à 15 ans.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 07 AVR. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Charlieu-Belmont
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160408-N2016-055-DE
M René VALORGE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2016

Publication : 08/04/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°056

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2016

Vu le débat d'orientations budgétaires du 27 janvier 2016,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de maintenir le taux de C.F.E – Cotisation Foncière des Entreprises, pour 2016 à 22,79 %,
- Décide de maintenir le taux de la taxe d'habitation, pour 2016 à 9,53 %,
- Décide de maintenir le taux de la taxe sur le foncier non bâti, pour 2016 à 1,89 %.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**3-1-MARS 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016

Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°057

OBJET : RECONDUCTION DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ENTRETIEN DU POSTE DE RELEVEMENT – ZA DE CUINZIER

Monsieur le Président explique que par délibération en date du 14 mars 2013, le Conseil Communautaire a approuvé la convention à signer avec VEOLIA, convention d'Assistance Technique pour l'entretien d'un poste de relèvement sur la Zone Intercommunale du Pilon à Cuinzier.

Dans le cadre de cette convention, VEOLIA assure une mission d'assistance technique sur le poste de relevage des eaux usées de la Zone d'Activités du Pilon à Cuinzier en mettant son service d'astreinte à disposition de Charlieu-Belmont Communauté et en assurant l'entretien du poste de relèvement.

Les obligations de VEOLIA sont ainsi les suivantes :

1 - Astreinte téléphonique et interventions d'urgence sur les postes

VEOLIA s'engage à mettre à la disposition du responsable technique de la Communauté de Communes :

- son service d'astreinte téléphonique 24h/24 et 365 j/an

- son service d'intervention d'urgence sur demande de la Communauté de Communes

Ces interventions, dans le cadre du service d'astreinte, sont facturées à la Communauté de Communes sur la base du bordereau de prix ci-dessous :

BORDEREAU

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE
Intervention d'un agent spécialisé	40,00 Euros HT/heure
P.V. pour travail de nuit, samedi, dimanche et jours fériés	35,00 Euros HT/heure
Camion hydrocureur (interventions programmées) – 1h maxi sur site y compris déplacement	230,00 Euros HT / intervention
Camion hydrocureur (interventions d'urgence) – 1h maxi sur site y compris déplacement	470,00 Euros HT / intervention
Prix unitaire horaire pour intervention en régie en heures ouvrées au-delà du forfait	123,00 Euros HT/heure
P.V. pour travail de nuit, samedi, dimanche et jours fériés : Camion hydrocureur - interventions d'urgence –	250,00 Euros HT / intervention

2 – Entretien du poste de relèvement de la Zone d'Activités du Pilon à Cuinzier

A chaque visite mensuelle, VEOLIA assure :

- le nettoyage des poires de niveau
- la vérification et le réglage du bon fonctionnement des pompes
- la vérification du bon fonctionnement de l'armoire de commandes
- la vérification du bon fonctionnement de la télégestion
- la relève des consommations EDF

De plus chaque année, VEOLIA assure :

- un nettoyage du poste à l'aide d'un matériel de pompage et d'hydrocurage
- le pompage des graisses et sables
- le contrôle approfondi de l'état des pompes immergées (état de l'huile et des garnitures d'étanchéité, contrôle des roues, vidange)
- les contrôles techniques réglementaires des équipements électromécaniques
- un bilan des consommations d'énergie électrique
- un bilan du fonctionnement de la télégestion et des données télétransmises (alarmes, temps de pompage)

Toute anomalie de fonctionnement ou toute insuffisance est signalé par écrit à la Communauté de Communes.

VEOLIA fournit à la Communauté de Communes avant la fin du 1^{er} semestre de chaque année pour l'année précédente, un compte rendu de toutes ses interventions réalisées.

La rémunération annuelle versée à VEOLIA par la Communauté de Communes, pour les prestations d'entretien du poste de relèvement, a été fixée au 1^{er} janvier 2013 à 1 500 € HT / an (valeur de base hors taxes).

La convention a été signée le 18 avril 2013 pour une durée de 3 ans, durée reconductible par notification expresse de la Communauté de Communes pour une période identique dans la limite d'une durée maximale de 6 ans.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve la reconduction d'une durée de 3 ans, à partir du 18 avril 2016, de la Convention d'Assistance Technique pour l'Entretien du Pote de Relèvement situé sur la Zone d'Activités Intercommunale du Pilon à Cuinzier avec VEOLIA.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... 08 AVR. 2016
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160408-N2016-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2016
Publication : 08/04/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROS DENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°058

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL DE ST GERMAIN LA MONTAGNE AU SERVICE DECHETS MENAGERS

M. le Président rappelle qu'une convention de mise à disposition avec la commune de St Germain la Montagne a été signée au 1^{er} janvier 2016 pour une période de 3 mois. A ce jour un bilan positif peut en être tiré. Ainsi la convention peut être revue dans sa durée et dans les missions confiées à l'agent mis à disposition.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer une convention avec la mairie de St Germain la Montagne du 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 décembre 2016,
- Prévoit de monter le nombre maximale d'heures hebdomadaires de mise à disposition possibles à 15 heures et étend les missions de l'agent à celles pouvant être exercées au sein du service déchets (déchèteries mais aussi mise en place de postes fixes, nettoyage PAV...) y compris le travail le samedi, sous réserve de l'avis favorable de la commune et de l'agent concerné
- Dit que la dépense est prévue au budget annexe déchets ménagers canton de Belmont de la Loire.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **11.1. AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.


 Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160411-N2016-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2016

Publication : 11/04/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°059

OBJET : MARCHE TRANSPORT ET COLLECTE DES BOUES

M. le Président rappelle que le marché de service relatif au traitement des boues produites par certaines stations d'épuration du territoire arrive à son terme le 31 mai 2016.

Ce marché doit remis en concurrence par voie d'appel d'offres. La durée du marché est de 2 ans 7 mois. Il se termine le 31 décembre 2018. Mais il pourra faire l'objet de reconductions express pour une durée d'un an et dans la limite de trois reconductions. La durée maximale du contrat sera donc de 5 ans et 7 mois.

La consultation concerne le traitement et l'évacuation des boues produites par certaines stations d'épuration de Charlieu Belmont Communauté. Ainsi le prestataire sera en charge de la conduite, de l'entretien et de la maintenance de la filière boues et de la filière du traitement de l'air de la station d'épuration de la commune de Charlieu d'une capacité de 12 500 EH sur la partie boues. Cette prestation comprend l'entretien et le renouvellement des équipements de la filière boues et de la filière du traitement de l'air ; la prestation débute depuis le silo.

Le prestataire sera en charge de la gestion des boues depuis les silos ou les lits de séchage, comprenant l'extraction, l'enlèvement, le transport des boues entre les sites de production et la station de traitement de Charlieu ainsi que leur traitement à la station de Charlieu pour les stations d'épuration de : Pouilly sous Charlieu, Briennon, St Nizier / Charlieu bourg et ZI (2 stations), Villers, St Denis de Cabanne.

Le prestataire sera en charge de la gestion des boues depuis le stockage (silos, lits de séchage ou filtres plantés de roseaux), comprenant l'extraction, l'enlèvement, le transport des boues entre les sites de production et le lieu d'évacuation ainsi que de leur admission sur le site final pour les stations d'épuration de : Belmont de la Loire, Cuinzier, La Gresle (pour cette station, le transport depuis le silo est réalisé par l'agriculteur), Le Cergne.

Le prestataire sera en charge de l'extraction, de l'enlèvement, du transport et de l'admission sur site de traitement des boues primaires de la station par lit bactérien de Sevelinges.

Le prestataire sera en charge de l'extraction, de l'enlèvement, du transport et de l'admission sur site de traitement des produits de vidange des fosses septiques des stations d'épuration de : Le Cergne Harrivières et Ravier Chabas (2 stations), Chandon, Saint Hilaire sous Charlieu, Saint Pierre la Noaille.

Ces installations sont décrites dans le CCTP et dans les annexes 6-1 à 6-3.

Les installations qui restent la propriété de Charlieu-Belmont Communauté sont confiées au Prestataire pour la durée de la prestation.

Le prestataire aura en charge l'ensemble des frais liés à la gestion des plans d'épandage (analyses, suivis, relations avec les agriculteurs et les administrations) et aux coûts de compostage ou d'évacuation en Centre d'Enfouissement Technique.

Le détail des prestations est indiqué au CCTP.

Pour le jugement des offres les critères retenus sont :

Critère 1 : Valeur technique de l'offre appréciée au regard des éléments fournis par le candidat dans le cadre du mémoire technique notamment au regard de :

- les moyens matériels proposés pour l'exploitation et pour l'astreinte;
- les moyens humains dédiés au service indiquant le nom du personnel en charge de l'encadrement, des agents d'exploitation disponibles et les renforts mobilisables ainsi que leur formation, leur qualification professionnelle, leurs habilitations et leur expérience;
- l'organisation proposée;
- les engagements pris par le candidat dans ses relations avec la collectivité et les exploitants chargés des filières eaux des stations : qualité des informations transmises et les moyens mis en oeuvre ;
- les engagements pris par le candidat en matière d'entretien et de réparation ;
- les délais d'intervention en période d'astreinte ;
- l'organisation mise en oeuvre et les engagements pris par le candidat en vue de respecter l'environnement (type de véhicules utilisés, gestion des nuisances, etc ...) ;
- la gestion des crises (capacité disponible pour gérer la crise, les moyens d'expertise sur les filières boues, ...).

Critère 2 : Le prix des prestations ;

Critère 3 : Garantie financière offerte par le candidat en matière de dommages couverts par les assurances

Le critère 1 sera noté sur 50 points.

Le critère 2 sera noté sur 40 points.

Le critère 3 sera noté sur 10 points.

En fonction des volumes de boues et de matières de vidange en jeu le montant du marché est estimé à 295 000 €/an et un total de 1 650 000 € sur la durée maximale du marché.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide les modalités de la consultation et les critères de jugement des offres
- Autorise le Président à signer le marché dans la limite de 1 650 000 € TTC sur la durée du marché.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**08 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160408-N2016-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2016

Publication : 08/04/2016

042-200035202-20160408-N2016-059-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°060

OBJET : MISE EN PLACE D'UNE FILIERE DE TRI DU PLASTIQUE EN DECHETERIES

M le Vice-Président en charge des déchets ménagers explique que des bennes nouvelles ou big bags vont être installés en fonction de la place disponible sur les sites pour trier les déchets plastiques type pots de fleurs, films de matériaux, sacs de terreau vidés, seaux, bidons non toxiques...

La Secaf Chamfray sera chargée de la collecte. Cela s'engendrera pas de coût de traitement pour la collectivité – L'intérêt est de détourner les non recyclables et de faire des économies d'enfouissement. Les plastiques représentent environ 25 % des encombrants.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer une convention pour expérimentation avec la Secaf Chamfray pour le traitement des plastiques et ce du 4 avril 2016 au 31 décembre 2016 (collecte et traitement gratuits).

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **17 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160407-N2016-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2016

Publication : 07/04/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUJELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°061

OBJET : TAXE D'HABITATION – SUPPRESSION DE L'ABATTEMENT GENERAL FACULTATIF A LA BASE

Le Président expose les dispositions de l'article 1411 II. 2. du code général des impôts permettant au conseil communautaire d'instituer un abattement général à la base entre 1 % et 15 % de la valeur locative moyenne des logements.

Vu l'article 1411 II. 2. du code général des impôts,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré par 34 pour et une abstention, le Conseil Communautaire :

- Décide de supprimer l'abattement général à la base de 2 % pour les résidences principales.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... **08 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160408-N2016-061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2016
Publication : 08/04/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°062

OBJET : PARTICIPATION DU BUDGET GENERAL AUX BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF

M. le Président précise au Conseil Communautaire que, comme chaque année, le budget principal devra couvrir le déficit de certains budgets annexes à caractère administratif tels que le budget annexe enfance jeunesse et le budget annexe SCOT.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Fixe à 608 710.00 € le versement du budget principal au budget annexe enfance jeunesse, la dépense est prévue au compte 6521.
- Fixe à 15 597.85 € le versement du budget principal au budget annexe SCOT, la dépense est prévue au compte 6521.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 11 AVR. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160411-N2016-062-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2016

Publication : 11/04/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORRHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGHELLE Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°063

**OBJET : CONVENTION CTD POUR LE FINANCEMENT DE LA MAISON
DES SERVICE ET DE L'ECOLE DE MUSIQUE**

Pour mémoire à l'instar des COCA ou COCS au niveau communal, la Communauté s'est engagée dans un Contrat Territorial de Développement avec le Conseil Départemental dans lequel des crédits avaient été réservés pour l'aménagement de la maison des services et l'école de musique à Charlieu. La convention avec le Conseil Départemental pour le financement de ce projet est présenté. Le Département réserve 180 000 € de subvention pour un projet global de 941 935 € HT.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Validation convention CTD pour le financement de la maison des services et de l'école de musique (180 000 €).
- Autorisation du Président à signer la convention

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....11.1.AVR. 2016

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160411-N2016-063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2016

Publication : 11/04/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°064

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015 DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

Où l'exposé des comptes de gestion 2015 du Receveur Municipal,

Le Conseil de Communauté,
après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Accepte les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe déchets ménagers du Canton de Belmont, du budget annexe déchets ménagers Pays de Charlieu, du budget annexe SPANC, du budget annexe traitement des boues, du budget annexe Enfance Jeunesse, du budget annexe SCOT, du budget annexe Tous Fadel, du budget annexe Nouvelles Zones et du budget annexe ateliers partagés, du budget annexe ADS de Charlieu-Belmont Communauté après rapprochement des comptes administratifs.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**31 MARS 2016**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160331-N2016-064-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016

Publication : 31/03/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°065

OBJET : DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE "NOUVELLES ZONES"

Considérant que les actions et aménagements (création zone des 4 vents à Belmont de la Loire) affectés à ce budget sont achevés et qu'il n'est pas envisagé la création de nouveaux programmes, il est proposé au conseil communautaire de supprimer le budget annexe NZI au 1^{er} janvier 2016. Les résultats de clôture de l'exercice 2015 seront donc à affecter au budget principal.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de la dissolution du budget annexe « Nouvelles Zones »
- Dit que l'intégralité des résultats de l'exercice 2015 sont à porter au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **07 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160407-N2016-065-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2016

Publication : 07/04/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil SEIZE

Le 17 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 mars 2016

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h15), M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h40), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 35

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc, Mme ROCHE Monique, M PRETTE Daniel.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme DUGELET Isabelle, M POINTET Pierre à M DUBUIS Pascal, Mme LAPALUS Sylvie à M PALLUET Joël, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel.

Election d'un secrétaire de séance : M Jean-Victor THEVENET (St Nizier sous Charlieu)

N°2016/N°066

OBJET : OUVERTURE D'UN POSTE EN EMPLOI D'AVENIR

Monsieur le Vice-Président en charge des ressources humaines, explique que 2 agents du service Enfance Jeunesse devront être prochainement remplacés suite à des congés maternité et parentaux. Leurs temps de travail représentent au total 1,25 ETP. Il a été proposé de recruter une personne à plein temps pour effectuer leur remplacement. Des entretiens ont eu lieu et le profil d'une personne a attiré l'attention. Elle pourrait bénéficier d'un contrat d'avenir mais obligatoirement pour une durée de 3 ans.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Recrute Mme Manon DELAY en emploi d'avenir pour une durée 3 ans au service enfance jeunesse sous réserve de la confirmation de son éligibilité et ce à compter du 25 avril 2016.
- Autorise M. le Président à signer le contrat et réaliser toutes les démarches utiles en lien avec cet emploi d'avenir.
- Dit que les dépenses et les recettes seront imputées au budget annexe enfance jeunesse.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **13 AVR. 2016**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20160413-N2016-066-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2016

Publication : 13/04/2016